



Compte rendu du Conseil Municipal du 19 Juin 2020

L'an deux mil vingt, le 19 Juin à 18H00, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Jacques HERBAUT, Maire, suite à la convocation du Lundi 15 Juin 2020.

Etaient présents : Monsieur Jacques HERBAUT, Maire, Mesdames Marie-Paule LEFEBVRE et Jacqueline LESAGE, Adjointes au Maire, Messieurs Francis VANSTEENE et Emmanuel HERBAUT, Adjoint au Maire, Mesdames et Messieurs Christine DENEUX, Jean-Paul MIONT, Annick DESMAZIERES, Jean-Marie BONNEL, Anne-Sophie DUBOIS, Franck DEBOEUF, Nelly DUFLOT, Christophe LEPLUS et Vincent HEUMEL, Conseillers Municipaux.

Absente : Madame Régine CAMPHIN.

Dont pouvoir : Madame CAMPHIN Régine à Monsieur LEPLUS Christophe

Monsieur Emmanuel HERBAUT s'est porté volontaire pour assurer le secrétariat de la séance, avec l'avis favorable de l'ensemble des Membres.

➤ **COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNAL 2019**

Monsieur MILIN, présente le compte administratif Communal 2019 en apportant les précisions nécessaires à l'assistance et en répondant aux nombreuses questions.

Monsieur le Maire quitte la séance afin que le Conseil Municipal puisse procéder au vote du budget. C'est Madame LEFEBVRE, 1^{ère} Adjointe qui procède au vote du Compte Administratif Communal.

L'ensemble des chapitres du Compte Administratif Communal 2019 est adopté à la majorité (11 voix Pour, 3 Abstentions).

L'ensemble des chapitres du compte de gestion 2019 est adopté à la majorité (12voix Pour, 3 Abstentions).

Monsieur le Maire réintègre la Séance.

➤ **COMPTE DE GESTION 2019 DU PERCEPTEUR**

Monsieur le Maire réintègre l'Assemblée et procède au vote.

L'ensemble des chapitres du Compte de Gestion 2019 du Percepteur est adopté à la majorité des voix (12 voix Pour, 3 Abstentions).

➤ FORMATION DES COMMISSIONS

1. Commission de Affaires Culturelles, de la Vie Associative, des Fêtes et Cérémonies :

Vice-Présidente : Madame LEFEBVRE Marie-Paule.

Membres : Mesdames CAMPHIN Régine, DUFLOT Nelly, DESMAZIERES Annick
Monsieur LEPLUS Christophe.

2. Commission de l'Urbanisme et des Travaux :

Vice-Président : Monsieur VANSTEENE Francis

Membres : Messieurs HEUMEL Vincent, MIONT Jean-Paul.

3. Commission de la Famille, de la Petite Enfance, de la Jeunesse, des Sports, des Affaires Scolaires et de la Restauration Scolaire :

Vice-Présidente : Madame LESAGE Jacqueline

Membres : Mesdames CAMPHIN Régine, DENEUX Christine, DESMAZIERES Annick,
DUFLOT Nelly. Messieurs DEBOEUF Franck, HEUMEL Vincent.

4. Commission du Budget, des Finances, du Développement Durable, de l'Environnement, de la Sécurité et du Cadre de Vie :

Vice-Président : Monsieur HERBAUT Emmanuel

Membres : Mesdames DENEUX Christine, DUBOIS Anne-Sophie. Messieurs LEPLUS
Christophe, MIONT Jean-Paul.

Les Adjoints sont Membres de droit de chacune des Commissions.

Monsieur le Maire est Président de droit de chacune des Commissions.

La constitution des Commissions est adoptée à l'unanimité.

➤ REPRESENTATION DANS LES STRUCTURES INTERCOMMUNALES

| Instances | Titulaire | suppléant |
|--|----------------------|----------------------|
| CABBALR (Communauté d'Agglomération de Béthune Bruay Artois Lys Romane) | Jacques HERBAUT | Marie Paule LEFEBVRE |
| SIVOM de l'ARTOIS | Emmanuel HERBAUT | Francis VANSTEENE |
| S-I-Z-I-A-F | Francis VANSTEENE | Emmanuel HERBAUT |
| RAM (Relais Assistantes Maternelles) | Jacqueline LESAGE | Marie-Paule LEFEBVRE |
| CIASFPA (Centre Intercommunal d'Action Sociale en Faveur des Personnes Agées) | Marie-Paule LEFEBVRE | Jacqueline LESAGE |
| AFR | Christine DENEUX | Marie-Paule LEFEBVRE |
| SYMSAGEL (Syndicat Mixte pour le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Lys) | Francis VANSTEENE | Emmanuel HERBAUT |
| SIADBP | Francis VANSTEENE | Emmanuel HERBAUT |

La constitution des représentativités dans les différentes structures intercommunales est adoptée à l'unanimité.

➤ PROGRAMMATION DES TRAVAUX

❖ **Chauffage au Bâtiment Multi-Service :**

Monsieur Francis VANSTEENE, Vice-Président de la Commission des travaux présente à l'assistance des remises de prix des Sociétés PELCENER et LAIGNEL. Après mûres réflexions, Monsieur VANSTEENE déclare que le choix s'est porté sur la Société LAIGNEL. Ce choix est porté à la connaissance des membres du Conseil Municipal et accepté par la majorité des conseillers (11 voix contre 04). Les travaux peuvent donc être lancés.

❖ **Cimetière :**

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée du fait qu'une seule alvéole reste libre dans le columbarium. Monsieur le Maire, devant l'urgence de faire le nécessaire pour augmenter le nombre d'alvéoles a décidé de confier l'installation d'un columbarium de 16 alvéoles supplémentaires par la société PSAUTE de WINGLES.

L'ensemble du Conseil Municipal approuve cette décision à l'unanimité.

❖ **Travaux de voirie.**

Ces travaux qui concernent la rue du Calvaire prolongée, la rue du Cimetière, l'Amorce de la Rue des Vaux et la rue des Betterots, sont prévus depuis plusieurs mois et avaient été approuvés par l'ensemble du Conseil. Ceux-ci sont confiés à la Société SADE.

Une subvention d'un montant de 11 520 € dans le cadre du FARDA a été attribuée.

➤ POUVOIR AU MAIRE

Monsieur le Maire informe l'assemblée que suivant l'art. L 2122-22 du CGCT, il est autorisé à passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistres y afférentes, de signer les conventions pour la location de matériel pour les besoins du service, d'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de charge ni de conditions, de prononcer la délivrance et la reprise de concessions dans le cimetière.

➤ TAXES LOCALES

Dans l'attente du vote du Budget Primitif, Monsieur le Maire souhaiterait que les taux d'impositions restent les mêmes ; à savoir : 7.39% pour la Taxe d'Habitation, 6.45% pour le Foncier Bâti et 16.77% pour le Foncier Non-Bâti. Monsieur le Maire rappelle que ces taux n'ont pas bougé depuis plusieurs dizaines d'années.

➤ COVID-19, DECONFINEMENT

Les protocoles établis pour les écoles et les bâtiments publics ont été allégés mais Monsieur le Maire rappelle l'importance de conserver les gestes barrières nécessaires.

➤ DISTRIBUTION DES MASQUES

Une distribution de masques diligentée par Mesdames LEFEBVRE Marie-Paule et LESAGE Jacqueline a été faite du 10 au 12 Juin 2020. Monsieur le Maire tient à les féliciter pour la rapidité et l'efficacité dont elles ont fait preuve afin de fournir la population.

➤ REFECTION DU TROTTOIR DANS LA COURBE DE LA RUE DES BOIS BLANCS

Monsieur le Maire s'étonne de cette remarque transmise à l'ordre du jour par Monsieur LEPLUS Christophe étant donné que ces travaux de réfection ont été effectués la semaine précédente.

➤ REPLACEMENT DU MIROIR DANS LA COURBE DE LA RUE DES BOIS BLANCS

Ce problème resurgit régulièrement depuis quelques temps. Le dysfonctionnement de cette installation avait été signalé via l'adresse du Service Communication le 11 Mai 2020. Monsieur le Maire a diligenté dès le lendemain une intervention des Services Techniques de la Commune afin de remédier au problème. Il s'avère que cette installation nécessite son changement complet. La commande a été effectuée auprès de la Société concernée spécialisée dans ce domaine. Un délai d'environ un mois a été porté à notre connaissance.

➤ IMMEUBLE COMMUNAL A USAGE D'HABITATION

Comme il avait été annoncé dans le bulletin municipal n°7 de Juin, l'immeuble communal sis au n° 23 de la rue des Bois Blancs était sur le point de revenir dans le domaine public. Les clés devaient être rendues à la mairie comme annoncé par la locataire des lieux. Malheureusement cette dernière a finalement décidé de reporter à une date inconnue la remise de ces clés. Les loyers sont honorés. L'assemblée s'inquiète toutefois du fait que ce bâtiment soit constamment fermé et sans entretien. Monsieur le Maire nous informe qu'il se rapprochera à nouveau de la locataire afin de trouver une issue rapide à ce dossier.

➤ RIFSEEP

Le dossier est en cours d'achèvement. Monsieur le Maire reconnaît que ce dossier n'a que trop duré et qu'il souhaite qu'il soit clôturé au plus vite.

➤ AVENIR DU TERRAIN DE FOOTBALL

M. LEPLUS propose qu'une concertation citoyenne soit faite et qui concernerait les riverains de la zone. Il nous informe également qu'une pétition serait en cours d'élaboration car, semblerait-il, les riverains ne souhaitent pas que de nouvelles constructions voient le jour sur cette parcelle. Cette information nous paraît incongrue et précipitée étant donné qu'un accord de principe avait été donné par le dernier conseil municipal pour la mise en vente mais que rien n'est encore défini pour donner une fonction à cette parcelle. Emmanuel HERBAUT informe l'assemblée qu'une très prochaine réunion de la Commission concernée aura lieu afin d'étudier toutes les opportunités.

➤ ENVISAGER L'OUVERTURE DE LA MAIRIE LE SAMEDI MATIN

Cette éventualité a déjà été abordée de nombreuses fois lors des Conseils Municipaux. Tout le monde s'accorde à dire que cela permettrait d'améliorer un Service attendu par les Villageois.

M. le Maire précise qu'il avait lui-même effectué de nombreuses permanences le Samedi et avait constaté qu'aucune personne ne s'était présentée.

M. MIONT Jean-Paul estime que ce n'est pas normal et que l'on ne prend pas en compte les personnes qui travaillent la semaine et qui aimeraient que ce service soit disponible le samedi matin.

Il est proposé à M. MIONT, afin de mettre un terme à cette polémique d'organiser, en parfaite collaboration avec les employés de la mairie un planning cohérent et qui répondrait aux attentes de tous. M. MIONT reste dubitatif quant à cette option.

Le secrétaire de séance



Emmanuel HERBAUT